



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-2016 ET DU RÈGLEMENT 1032-2016

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de sa séance ordinaire du 2 mai 2016, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1031-2016 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT;**
- **RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 1032-2016 RELATIF À CERTAINS USAGES SPÉCIAUX.**

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi et sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Bromont, ce 11^e jour de mai 2016.

La greffière adjointe,

Catherine Nadeau, avocate